

# Le plan d'Ecolo pour une vraie gratuité de la scolarité

La mesure doit entrer en vigueur progressivement

**L'**école doit être gratuite durant toute la scolarité obligatoire. C'est la Constitution qui le dit. Mais dans les faits, c'est loin d'être le cas. Ecolo veut s'y attaquer. Et dépose un plan pour rendre progressivement effective cette gratuité d'ici 2024.

« On finalise une proposition de décret, que nous allons soumettre à une série d'acteurs de l'école, avant de le déposer au Parlement de la Communauté française », dévoile en primeur à Sudpresse sa chef de groupe, Barbara Trachte.

⇒ **À qui allez-vous le soumettre ?**

« La Ligue des familles, le Délégué général aux droits de l'enfant et les pouvoirs organisateurs. Bref, des gens qui s'y connaissent très bien. »

⇒ **Que proposez-vous ?**

« Près de 500.000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté, en Belgique. À Bruxelles, c'est près d'un sur quatre. Et on sait que le système scolaire est très inégalitaire : il ne joue pas son rôle d'ascenseur social. Un des facteurs qui stigmatise beaucoup d'enfants, c'est la non-gratuité de l'école. Il faut s'y attaquer. De toute façon, on y est contraints. »

⇒ **Par qui ?**

**« La non-gratuité de l'école stigmatise beaucoup d'enfants »**

« La Constitution et le Pacte de New York. Alors que le décret mission francophone qui parle de la gratuité de l'école énumère les frais qui sont permis ! C'est absurde ! Juridiquement, nous sommes en infraction. »

⇒ **Vous proposez de phaser cette gratuité dans le temps.**

**Pourquoi pas l'instaurer intégralement dès septembre 2018 ?**

« Parce qu'on sait que cela va entraîner un coût. On veut être réaliste, laisser le temps aux écoles et au gouvernement de s'y adapter. »

⇒ **Avec quelles échéances ?**

« En maternelle, cela doit être immédiat. Les petites fournitures, les journées à la ferme ou le temps de midi, cela devra donc être gratuit. En primaire, et en secondaire, nous proposons de le rendre progressif avec

des plafonds à ne pas dépasser. Le but c'est la gratuité en primaire en septembre 2021, contre septembre 2024 pour le secondaire. »

⇒ **Cela coûtera combien à la Communauté française ?**

« C'est très difficile à dire : le coût est variable selon les écoles. D'où l'idée de plafonds pour tous, progressivement réduits. »

⇒ **Et tout sera gratuit ?**

« On va le définir avec les acteurs que j'évoquais. Cela englobera ce qu'on appelle le droit de chaise sur le temps de midi. Même chose pour les photocopies, les crayons mais aussi les sorties culturelles. »

⇒ **Et les classes de dépaysement ?**

« Il faut qu'elles perdurent. Mais il faut des balises claires sur leur côté pédagogique, et des pla-

fonds sur leur coût. »

⇒ **Ne risque-t-on pas de supprimer tout cela, au détriment des enfants les plus défavorisés ?**

« On veut que les écoles soient subventionnées pour que les sorties culturelles perdurent, justement. Et cela permettra à tous les élèves d'y avoir accès, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. » ●

INTERVIEW > CHRISTIAN CARPENTIER

## Ambiance au gouvernement

# « Ils ne font même plus semblant ! »

Barbara Trachte n'est pas tendre avec la majorité PS-cdH du gouvernement de la Communauté française. « Depuis l'été dernier, on a l'impression d'un couple en cohabitation volontaire mais qui n'a plus envie de vivre ensemble et se dispute ouvertement », fustige-t-elle. « Ils ne font plus rien ensemble et n'ont plus de projet commun. Mais ils tentent de profiter des bijoux de famille pour s'adresser à leur public d'ici aux élections. Ils ne font même plus semblant... »

Les conséquences pour les

dossiers bloqués. Prenez la formation initiale des enseignants. Elle doit être réformée. Le but est d'améliorer la manière dont ils accueillent nos enfants. On attend ça depuis des années. Mais tout se limite à des effets d'annonce. On perd du temps. Que chacun dépasse ses intérêts, et participe à des projets communs pour le bien de la société ! »

### « CONDITIONS PAS RÉUNIES »

Ecolo regrette-t-il son refus de participer à un changement de majorité l'été dernier? « Pas vraiment. On leur a fait des propositions sur la gouvernance et

le décumul, et il n'y en a pas énormément qui nous ont dit oui. À Bruxelles, on est encore occupé à finaliser les choses même avec ceux qui étaient le plus d'accord avec nous... »

« Benoît Lutgen a retiré la prise sur des questions de gouvernance, mais a refusé nos propositions pour changer les choses. Les conditions n'étaient pas réunies pour qu'on puisse faire quelque chose de correct au sein d'une nouvelle majorité. On fait de la politique pour gérer. Mais il faut quand même que les conditions le permettent. » ●

CH. C.

## En pratique

### Des interdictions et des plafonds

En pratique, le projet de décret préparé par Ecolo propose de réaliser la gratuité de l'enseignement obligatoire en plusieurs étapes.

Pour le maternel, la règle est claire : la gratuité doit être intégralement instaurée dès la rentrée de septembre prochain.

En primaire, un premier plafond de 160 euros par an ne pourrait plus être dépassé à

partir de septembre 2019. Il descendrait à 80 euros un an plus tard, pour arriver à la gratuité totale dès septembre 2021.

Et en secondaire ? Le principe est le même, avec un décalage dans le temps. Un plafond maximal de 160 euros verrait le jour en septembre 2022. Il descendrait à 80 euros en septembre 2023, avant d'aboutir

à la gratuité intégrale à la rentrée scolaire de 2024.

« Cette gratuité doit être assortie d'un financement public, pour ne pas nuire à la qualité des écoles », insiste Barbara Trachte. « Elle ne concerne par contre pas l'accueil extrascolaire – les garderies – qui doit être visé par ailleurs, mais par contre bien le temps de midi. » ●

CH. C.